



## Commission des Finances et du Budget

### Procès-verbal de la réunion du 08 juillet 2016

#### Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2016
2. 6969 Projet de loi relative à la profession de l'audit portant :
  - transposition de la directive 2014/56/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 modifiant la directive 2006/43/CE concernant les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés ;
  - mise en oeuvre du règlement (UE) n° 537/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relatif aux exigences spécifiques applicables au contrôle légal des comptes des entités d'intérêt public et abrogeant la décision 2005/909/CE de la Commission ;
  - modification de la loi modifiée du 13 juillet 2005 relative aux institutions de retraite professionnelle sous forme de sepcav et assep;
  - modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ;
  - abrogation de la loi modifiée du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit
  - Rapporteur : Monsieur André Bauler
  - Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat
  - Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. 6929 Projet de loi relative aux fonds d'investissement alternatifs réservés et portant modification de :
  1. la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'impôt sur la fortune ;
  2. la loi modifiée du 1er décembre 1936 concernant l'impôt commercial communal ;
  3. la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
  4. la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;
  5. la loi modifiée du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés ; et de
  6. la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif
  - Rapporteur : Monsieur André Bauler
  - Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat
  - Présentation et adoption d'un projet de rapport
4. 6972 Projet de loi portant transposition de la directive (UE) 2015/2376 du Conseil du 8 décembre 2015 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne

l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal et portant modification de la loi modifiée du 29 mars 2013 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal

- Rapporteur : Monsieur Eugène Berger
- Examen de l'avis du Conseil d'Etat
- Présentation et adoption d'un projet de rapport

5. 6963 Projet de loi :
- portant introduction en matière de taxe d'abonnement de l'obligation de dépôt électronique des déclarations par les organismes de placement collectif et les fonds d'investissement spécialisés ;
  - modifiant la loi organique de l'enregistrement du 22 frimaire an VII ;
  - modifiant la loi modifiée du 21 ventôse an VII relative à l'organisation de la conservation des hypothèques ;
  - modifiant l'article 2200 et abrogeant l'article 2201 du Code civil
  - Rapporteur : Monsieur André Bauler
  - Examen de l'avis du Conseil d'Etat
  - Présentation et adoption d'un projet de rapport

6. Divers

\*

Présents : M. André Bauler, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, M. Henri Kox, M. Laurent Mosar, M. Roy Reding, M. Gilles Roth, M. Claude Wiseler

M. Claude Adam, remplaçant Mme Viviane Loschetter  
Mme Diane Adehm, remplaçant M. Marc Spautz  
Mme Cécile Hemmen, remplaçant M. Claude Haagen

Mme Sandra Denis, Mme Yasmin Gabriel, M. Luc Schmit, M. Vincent Thurmes, du Ministère des Finances

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

\*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission

\*

**1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2016**

Le projet de procès-verbal sous rubrique est approuvé.

- 2. 6969 Projet de loi relative à la profession de l'audit portant :**  
**- transposition de la directive 2014/56/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 modifiant la directive 2006/43/CE concernant les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés ;**  
**- mise en œuvre du règlement (UE) n° 537/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relatif aux exigences spécifiques applicables**

**au contrôle légal des comptes des entités d'intérêt public et abrogeant la décision 2005/909/CE de la Commission ;**  
**- modification de la loi modifiée du 13 juillet 2005 relative aux institutions de retraite professionnelle sous forme de sepcav et assep;**  
**- modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ;**  
**- abrogation de la loi modifiée du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit**

Monsieur le Rapporteur présente son projet de rapport, pour les détails exhaustifs duquel il est renvoyé au document parlementaire afférent.

Sa présentation ne soulève aucun commentaire. Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents, qui proposent le modèle de temps de parole de base pour les débats en séance plénière.

**3. 6929 Projet de loi relative aux fonds d'investissement alternatifs réservés et portant modification de :**  
**1. la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'impôt sur la fortune ;**  
**2. la loi modifiée du 1er décembre 1936 concernant l'impôt commercial communal ;**  
**3. la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;**  
**4. la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;**  
**5. la loi modifiée du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés ; et de**  
**6. la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif**

Monsieur le Rapporteur présente son projet de rapport, pour les détails exhaustifs duquel il est renvoyé au document parlementaire afférent.

Sa présentation ne soulève aucun commentaire. Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents, qui proposent le modèle de temps de parole n°1 pour les débats en séance plénière.

**4. 6972 Projet de loi portant transposition de la directive (UE) 2015/2376 du Conseil du 8 décembre 2015 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal et portant modification de la loi modifiée du 29 mars 2013 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal**

Monsieur le Président-Rapporteur présente son projet de rapport, pour les détails exhaustifs duquel il est renvoyé au document parlementaire afférent.

Suite à cette présentation, un membre de la commission parlementaire s'interroge sur les conséquences d'une éventuelle non-transposition des actes législatifs européens par le Royaume-Uni, suite à sa décision de quitter l'UE.

Il est signalé, d'une part, que tant que le Royaume-Uni n'a pas invoqué l'article 50 du Traité de Lisbonne, il doit respecter strictement les règles communautaires. D'une manière plus générale, il est d'ailleurs précisé que le Royaume-Uni a tout intérêt à se tenir à ces règles, ceci en prévision des négociations quant aux modalités de sa sortie et à son accès futur au marché unique.

D'autre part, quand bien même le Royaume-Uni ne transposerait pas la directive relative à l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal, il est rappelé que le pays est membre de l'OCDE et devra donc de toute façon respecter les règles du Plan d'action BEPS.

Le projet de rapport est ensuite adopté à l'unanimité des membres présents, qui proposent le modèle de temps de parole de base pour les débats en séance plénière.

**5. 6963 Projet de loi :**

- portant introduction en matière de taxe d'abonnement de l'obligation de dépôt électronique des déclarations par les organismes de placement collectif et les fonds d'investissement spécialisés ;**
- modifiant la loi organique de l'enregistrement du 22 frimaire an VII ;**
- modifiant la loi modifiée du 21 ventôse an VII relative à l'organisation de la conservation des hypothèques ;**
- modifiant l'article 2200 et abrogeant l'article 2201 du Code civil**

Monsieur le Rapporteur présente son projet de rapport, pour les détails exhaustifs duquel il est renvoyé au document parlementaire afférent.

Sa présentation ne soulève aucun commentaire. Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents, qui proposent le modèle de temps de parole de base pour les débats en séance plénière.

**6. Divers**

Les prochaines réunions de la Commission des Finances et du Budget auront lieu le 15 juillet prochain, d'une part, à 10h00 (réunion jointe avec la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration) et, d'autre part, à 14h00 (réunion jointe avec la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire).

Luxembourg, le 8 juillet 2016

La Secrétaire,  
Rachel Moris

Le Président,  
Eugène Berger